

PANNEAUX ROUTIERS THERMOCOLLÉS DE TYPE B Référence : 00473

RESUME

Découvrez nos thermocollés préfabriqués panneaux routiers de type B. Les thermocollés aussi appelés « signalisation horizontale » permettent de créer une signalisation de marquage directement sur le sol, ce qui vient renforcer la [signalisation verticale \(les panneaux routiers\)](#).

5 types de panneaux de signalisation horizontale : stationnement interdit, stationnement et arrêt interdits, limitation de vitesse à 30 km/h et 50 km/h, sens interdit. 3 tailles au choix.

Les points forts :

- Certifiée NF
- Rétro-réfléchissant
- Fabriquée en France
- Prêt à l'emploi : pose facile et rapide au chalumeau
- Homologué voirie

Si vous souhaitez un autre panneau de type B, une autre taille ou bien un contour blanc, veuillez [contacter notre service client](#).

DECLINAISONS

Taille	Modèle de panneaux
ø 800 mm	B6A1
ø 800 mm	B6D
ø 600 mm	B14 30 km/h
ø 800 mm	B14 30 km/h
ø 600 mm	B14 50 km/h
ø 800 mm	B14 50 km/h

Ø 600 mm	B6D
Ø 600 mm	B6A1
Ø 800 mm	B6D ou B6A1
Ø 600 mm	B1
Ø 800 mm	B1
Ø 1000 mm	B14 30 km/h
Ø 1000 mm	B14 50 km/h
Ø 1000 mm	B6D
Ø 1000 mm	B6A1
Ø 1000 mm	B6D ou B6A1
Ø 1000 mm	B1
Ø 450 mm	B6A1
Ø 450 mm	B6D
Ø 650 mm	B1
Ø 650 mm	B14 30 km/h
Ø 650 mm	B14 50 km/h
Ø 650 mm	B6A1
Ø 650 mm	B6D
Ø 650 mm	B6D ou B6A1
Ø 850 mm	B1
Ø 850 mm	B14 30 km/h
Ø 850 mm	B14 50 km/h
Ø 850 mm	B6A1
Ø 850 mm	B6D
Ø 850 mm	B6D ou B6A1

DESCRIPTION

Pourquoi les panneaux thermocollés de type B pour votre marquage au sol ?

Nos panneaux préfabriqués de type B permettent de renforcer les indications des [panneaux routiers de type B \(interdiction, obligation & prescription\)](#).

Les modèles disponibles sont les suivants :

- Panneau B6a1 stationnement interdit
- Panneau B6d stationnement et arrêt interdits
- Panneau B14 de limitation de vitesse à 30 km/h
- Panneau B14 de limitation de vitesse à 50 km/h
- Panneau B1 de sens interdit.

Chaque modèle est rétro-réfléchissant et livré prêt à l'emploi. Ils sont en thermoplastique, préformé et pré-billé.

Quels sont les avantages de la signalisation horizontale ?

- Une personne suffit à l'application
- Mise en œuvre rapide et remise en circulation immédiate
- Pas besoin de colle ou de scotch pour réaliser la pose
- Résistant à plus d'un million de passages de roues
- Produit économique pour des travaux ponctuels ou de grande envergure
- Produit écologique sans solvant avec emballage 100 % recyclable

Découvrez également nos panneaux en [thermocollé de type A et AB](#) et de [type C et CE](#) ainsi que l'intégralité de notre offre de [signalisation thermocollée](#).

Comment appliquer votre signalisation horizontale de type B ?

Le marquage au sol par thermocollage s'applique directement sur un revêtement hydrocarboné. Pour les revêtements béton, pavé ou ancien enrobé, il faudra appliquer une couche de [primaire pour thermocollé](#) au préalable.

1. Préparez le sol. Avant de poser votre peinture adhésive, il est primordial de nettoyer votre sol pour s'assurer qu'aucune poussière ou autre substance comme une tache d'huile vienne se placer entre votre revêtement et l'adhésif. Nous vous conseillons de tracer des repères de marquage sur le sol pour vous aider à placer correctement votre thermocollant. Idéalement, tracez ces repères au préalable à l'aide d'un [cordeau](#) par exemple. Enfin, assurez-vous que votre sol soit sec en le préchauffant avec votre chalumeau.
2. Positionnez correctement votre marquage thermocollé grâce aux repères dessinés, positionnez correctement votre marquage, face billée sur le dessus. Si plusieurs

pièces doivent être assemblées, évitez de laisser des espaces entre elles.

3. Fusionnez votre marquage avec l sol. Pour faire cela, chauffez lentement et d'un mouvement régulier votre adhésif avec un chalumeau. Placez votre chalumeau à environ 10-30 cm au-dessus de l'adhésif afin de répartir la chaleur.

Pour plus d'explications concernant les thermocollants, vous pouvez [consulter notre article](#).

Découvrez aussi notre marquage au sol [thermocollé de limitation de vitesse à 30 km/h](#) et le [marquage au sol thermocollé à 50 km/h](#).

Caractéristiques du marquage au sol thermocollé panneaux routiers de type B

Dimensions et conditionnement :

- Diamètre 600 mm vendu par 2
- Diamètre 800 mm vendu par 2
- Diamètre 1000 mm vendu par 1

Matériel :

Chalumeau

Coloris :

- Blanc
- Rouge
- Bleu
- Noir (selon le panneau choisi)

Séchage :

5 à 15 minutes